BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Walter B. Blanchard à Maud G. Corcoran, Chas. J. Schwarz Jr à Elizabeth Bertonière, Chas. Baptiste Jr à Sallie Washington, Yancey Hall à Nellie Morehead.

NAISSANCES.

Mines Frank Irl, une fille; Geo. T. Drane, un garçon; Giovanni Tedesco, une fille; Wm Leddy, une fille; Jos. F. Peyronnin, une fille.

DECES.

Christine Andionne, 47 ans, 434 S. Scott; Geo Blair, 19 mois, 538 St Claude; Mary E. Hennessey, 8 ans, Hôpital des Sens; Wilhelmina Bieker, 83 ans, Biloxi, Miss.; Albert L. Pilsbury, 2 jours, 921 Antoine; Vve Jno E. Roux, 42 ans, 3130 Esplanade; Willie Danby, 29 ans, 2420 Orléans; Frederick White, 16 ans, Grosse Tête, Lne, Jacob Gambart, 40 ans, 3141 rue Laurel; Fred. C. Duelier, 2 ans 2025 N Remparts; Edna Perkins, 17 ans, 1320 Nunez; Félix M. Zuvich, 2 mois, 1206 Lafayette; Adrien C. Sassinot, 71 ans, 1009 Bourgogne; Hy. Williams, 95 ans, Asile Touro Shakespeare; Marie Louise Buch, Sœur St-Bernard, 77 ans, Couvent des Ursulines; Eddie Davis, 5 ans, 2721 St-Thomas.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation:
Lucile M. Perrin.
Jean Combret vs Hy Cazentre, demande de partage.
Aug. Clement vs Hy P. Wagner, saisie provisoire de $120.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions.
Jean Camp, attaque et blessure; Hy Williams, port d'arme cachée; Steve Earley, Ernest Spohr, Mme Ernest Spohr, actes de violence; Edward McCan, Edw. St Germain, Nicholas Amann, larcin; Alex. Carrocks, parjure.

Acquittés:
Fredly Grau, Joe Moreau, actes de violence; Paul Paternoster, violation de la loi du dimanche.

Trouvé coupable:
Paul Paternoster, violation de la loi du dimanche.

Ventes inscrites au Bureau d'affectations.

Mme Camille Barrilleaux à la Mutual B. & H. Ass'n, terrain, Dupré, Ursulines, White et Bellechasse, $2400.

L'acquéreur à Hy. Dedeaux, même propriété, $2400.

Walter V. Hebard à Romain L. Viguerie, portion, Wall, Gén. Hood, Broadway et Pine, $4,500.

Thomas C. Anderson à Mme Jules R. Sarrazin, 3 terrains, Canal, St Patrick, Iberville et Bernadotte, $4,500.

Aug. Huard à Mlle L. A. Odile Undenburgh, 2 terrains, Broad, Dumaine, St Philippe et White, $2,000.

Trudeau B Livaudais à Eureka Homestead Society, portion, Short, Birch, Fern et Jeannette, $2,325.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $3,500.

FAITS DIVERS.

Accusation portée contre un laitier

John Berger, un blanc, domicilié rue Constance 1372, s'est plaint hier à la police du troisième precinct que sa fille Katie, âgée de 17 ans, avait été entraînée le 30 mai dernier dans la maison portant le no 1202 rue Conti, et trompée par un laitier du nom de Paul Cassiaren, habitant à Gretna.

La maison en question est tenue par une femme de couleur, du nom de Williams.

Un affidavit a été formulé contre la femme Williams et contre le laitier Cassiaren.

Prochaine réouverture des Ecoles publiques.

Les écoles publiques de la Nouvelle-Orléans, qui sont fermées depuis le mois de juin, rouvriront leurs portes le mardi, 2e septembre prochain.

Quelques innavations seront apportées au programme, entre autres l'inauguration de cours d'espagnol à l'Ecole Supérieure des garçons.

En raison des relations commerciales qui tendent à augmenter chaque jour entre les Etats-Unis et les républiques de l'Amérique latine, la Commission des Ecoles a jugé nécessaire d'introduire des cours de langue espagnole au programme des écoles supérieures.

Ces cours seront très probablement inaugurés à la rentrée prochaine, et s'ils donnent les résultats espérés seront étendus à toutes les classes des écoles publiques.

Séance du comité des bâtiments publics.

Le comité de police et des bâtiments publics a tenu une courte séance hier matin à 11 heures, sous la présidence du conseiller Virgin.

Une ordonnance pourvoyant à l'acquisition d'un terrain, à l'angle des rues Carrollton et Bayou St-Jean, comme site d'une nouvelle maison de pompe, a été approuvée.

Un rapport défavorable a été rendu au sujet de la pétition de Zinsel et Cie, demandant l'autorisation de construire une usine pour la fabrication d'engrais chimiques, à l'angle des rues Livingston et Live Oak.

Plusieurs propriétaires du voisinage avaient énergiquement protesté contre l'autorisation demandée, et il a été fait droit à leurs vœux.

Un pique-nique qui se termine mal.

Un pique-nique donné par un Club Social mercredi soir au West End, s'est terminé par une bagarre générale au cours de laquelle deux individus ont été arrêtés par les agents du septième precinct. John Slaton, domicilié rue Dumaine 817 et Frank Bengard, rue Olympia 321, qui paraissaient avoir été cause de la querelle ont été écroués sous une accusation de bris de paix.

Slaton accuse Bengard de l'avoir frappé sans aucune provocation. Ce dernier qui se trouvait sous l'influence de la boisson a opposé une vigoureuse résistance aux agents et aura à répondre à une seconde accusation de ce chef.

Bataille et Bris de Paix.

Une querelle a éclaté dans le magasin de Vincent Macaluso, rue Decatur 833, hier après midi entre ce dernier et Mme Marchuse. Au cours de la querelle plusieurs coups ont été échangés entre l'homme et la femme, et l'arrivée de la police a mis fin au pugilat. Les témoins de la boxe disent que les honneurs ont été emportés par Mme Marchuse.

VOLE.

Wallace T. Nobles, un étranger de Jackson, Miss., se trouvait dans la maison malfamée de Lillian Fischer, rue N. Villeré, 432, l'avant-dernière nuit, lorsqu'il a été volé d'une somme de $30. La femme a été arrêtée et accusée de vol.

Une mesure urgente

En conséquence des deux accidents arrivés ces jours derniers sur les voies du New Orleans-Great Northern, le maire Behrman a envoyé hier, une lettre à M. R. B. Fowler, gérant de la dite compagnie, le priant de faire immédiatement placer des barrières mobiles aux divers passage à niveau qui traversent les voies de cette compagnie, afin d'éviter à l'avenir de semblables accidents.

Le texte de la lettre du maire était le suivant:

"Les déplorables accidents survenus ces jours derniers dans les environs de la ville, démontrent l'absolue nécessité d'installer des appareils pour sauvegarder le public.

"Comme votre compagnie est tenue de prendre les dispositions nécessaires, vous voudrez bien veiller à ce que les appareils nécessaires soient immédiatement placés aux passages dangereux."

Une expérience intéressante.

Une intéressante démonstration a eu lieu hier matin dans la salle du théâtre Shubert, sous la direction d'un jeune électricien de notre ville, M. Morris Lichtentag.

M. Lichtentag est l'inventeur d'un procédé qui consiste à donner l'impression de la vie à des peintures reproduites sur une toile. Il y arrive au moyen d'un jeu de lumières électriques adroitement distribuées. Les nombreux spectateurs qui, hier, ont assisté à cette démonstration en ont été émerveillés et ont vivement félicité l'inventeur en lui souhaitant un succès mérité.

M. Lichtentag a l'intention de céder son procédé à une compagnie théâtrale qui l'exhiberait sur les principales scènes des Etats-Unis.

Voleur arrêté.

Geo. Hickman, un nègre, demeurant rue Freret 4441, a été arrêté hier après-midi par l'agent de police Smith. Il est accusé de s'être introduit dans le débit de liqueurs de Santino Dominici à l'angle des rues Freret et Cadix où il a commis un vol.

Tentative de suicide.

Clara Norris, une femme de 36 ans demeurant rue Conti 155, a attenté à ses jours hier après-midi vers quatre heures et demie en absorbant des tablettes antiseptiques.

Elle a été transportée à l'hôpital dans un état critique.

Descente de police.

La police a fait une descente dans une maison d'opium rue Iberville 1504, hier soir, et a arrêté Robert Bush le propriétaire de l'établissement.

Bush est un ancien forçat ayant purgé une condamnation de cinq ans aux travaux forcés pour vol d'une épingle en diamant évaluée à $250 appartenant à M. Corbin.

Depuis son retour du pénitencier il s'était engagé dans le commerce illicite de l'opium.

Bertha Golden, propriétaire de la maison où Bush exploitait son commerce a été également arrêtée.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

PETITES ANNONCES.

Demande—Un homme énergique pour solliciter et livrer des ordres pour liqueurs. Un homme ayant une clientèle établie de préférence. Nous paierons un salaire et une commission à celui qui conviendra. S'adresser à F. bureau de l'"Abeille."
3 sept—1 f

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William J. Holtgreve.

26me COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT pour la paroisse St Tammany, Louisiane. — No 855 — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Juli Thiery, veuve de William J. Holtgreve tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. H. R. WANE, Greffier. — Dart & Kernan Ehrs & White, avocats.
27 août—27 31 - sept 5

Succession de Louis Bauman en Bywas

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89 508—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Fath, tutrice et comme telle, administrant la succession de son défunt époux, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas F. Fletchinger, avocat.
31 août—31 -sept 4 9

George E Matthews & Sons vs Southern Italian Paste Factory Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 88,412 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte trimestriel présenté par August C. Wuerpel, receveur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Saunders, Dufour & Dufour, Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats 1 sept—1 5 10

COLLEGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
Dirigé par les Pères Jésuites
AU COIN DES RUES BAYONNE ET CONTRAINE. Nouvelle-Orléans Lne
LE COLLEGE IDEAL POUR LES GARCONS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Départements Classique, Commercial et Préparatoire. Ouverture de la Session Mardi 7 septembre 1909. Pour renseignements s'adresser au Vice Président
REV JOHN D. POULMEN, S J
3 sept—1sem.

DECES.

SASSINOT — Décédé jeudi, 2 septembre 1909 à 4 45 heures a.m. âgé de 71 ans A. C. SASSINOT natif de la Nouvelle-Orléans et résidant de cette ville toute sa vie. Les funérailles auront lieu de sa dernière résidence No 1009 rue Bourgogne vendredi 3 septembre 1909 à 10 heures a.m.

Enterrement privé.

Pas de fleurs.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

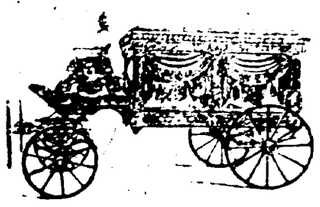

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

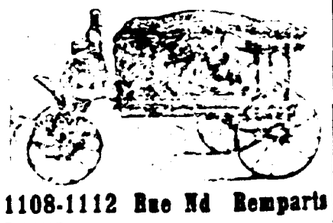

1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 292.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

ETABLIE EN 1891. PHONE MAIN 2026

John David
Burghardt Co.,
Maîtres Plombiers Autorisés.
Les Plombiers et Gaziers Dignes de Confiance.
Agence—Filtres à Eau Hygia, Fourneaux en Fer Patentés de Bern.
Connexions d'Egouts une Spécialité.
613-615 RUE BIENVILLE,
Nlle-Orléans.
1er sept—3m—dim mar ven

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES Municipal Office Building, 1er Sept. 1909—L'ouverture des écoles publiques pour la session 1909 1910 aura lieu LUNDI, le 27 Sept., à 8 55 a m.

Tous les professeurs auront à se rapporter pour l'exercice de leurs fonctions LUNDI, le 27 Sept. à 8.30 a m.

Les principaux sont priés de se présenter devant le surintendant SAMEDI, 25 Sept. à 10-30 a. m.

Les commerçants et les élèves qui sont à l'école depuis sept ans doivent présenter des certificats d'heureuse vaccination.

WARREN EASTON Surintendant.
2sept—2 au 27 incl

ST-ALOYSIUS' COLLEGE.
REMPART ET ESPLANADE.
Dirigé par les Frères du Sacré Cœur.
COURS SUPERIEUR COMPLET préparation à l'Université. Anglais, Français, Espagnol, Latin, Hautes Mathématiques. COURS COMMERCIAL PRATIQUE. Méthode de Tenue de Livres, Supérieure Sténographie et Typewriting. COURS PREPARATOIRE, comprenant une Excellente Préparation à la Première Communion.
Réouverture le 6 Sept. 1909.
FRERE ALPHONSE Président.
15 août—1m

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-07
A partir du 15 juillet, pendant la durée des grandes chaleurs, les bureaux du Consulat de France seront ouverts au public de 8 heures du du matin à 1 heure de l'après midi (excepté le samedi où ils seront ouverts de 9 heures du matin à midi.

AVIS
Documents à remettre à
Jean Albert Agor
Eugène Arrebot-Natou
Julien Barroul
Auguste Bejottes
Jean Marcel Canguilhem
Blaisé Marie Ferdinand Capdeville
Joseph Cazenave
Léon Armand Cazenave
James Berkelmans.
Augustin Escudé
Jean Pierre Etchebaster
Jean Pierre Galan
Louis Guillaume
René Ferdinand Hénou
Jean Antoine Jaubert
Jean Louis Joseph
Henri Laborde.
Bernard Labourie.
Guillaume Lacau.
Jean Baptiste Daguerre. (O. A. S. D.)
Pierre Lafourcade.
Louis Jean Marie Laporte.
Jean Louis Larroque.
Jean Marie Lassus-Theze.
Eugène Lavie.
Jean Félix Loustalot.
Auguste Malégarie.
Jean Baptiste Maysonnave.
Pierre Petitbon-Claveras.
Jean Porte.
Joseph Puchéu.
Michel Pierre Sabot.
Jean Victor Sahores.
Jean Saragnacq.
Jean Isidore Vignau.
Renseignements demandés sur:
Famille Folnecq ou Polnecq, de Lille.
St-Léon Destez.
Louis Bodéan, de Montagnan (Htes-Pyrénées).
Gustave Sibadey.
Jean Sempé, de Lamarque Pontacq.
—1905

EPARGNEZ DU TEMPS
—ET DE—
L'ARGENT
En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de
L'Annuaire de Soards
DE 1909.
Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'aucune année précédente. Vous épargnez du temps de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.
Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.
Prix local, $6 00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.
—AUSSI UN—
ANNUAIRE COMMERCIAL
PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.
Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.
SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Bd. Istre Chambres 35 et 36, 606 Alibe Commercial, coin de la rue Camp.
6 mars

AMUSEMENTS.

Orpheum THEATRE PHONE Main 123
Toute la Nouvelle-Orléans parle de
CHARLES THE FIRST Le merveilleux Homme invisible
Qui fait tout ce qu'une créature humaine fait—sauf la parole.
Florence Bindley, William et Lester Charles Kenna, troupe Duffin Redcay, Lockwood et MacCarty, Kramer et Sparks. Orchestre augmenté de 15 instruments. Kinodrome.

BLANEY'S LYRIC THEATRE
PHONE MAIN 134
EVERY NIGHT AT 8 SHARP
MAT.—SUN.—MON.—FRI.—SAT.
Cette semaine Chas. E. Blaney présente
EDNA MAY SPOONER
Et ses Artistes dans
"THE THREE OF US"
Aujourd'hui en matinée souvenirs photographiques de M. La Rue.
La semaine prochaine la pièce du vie décade, SI ELMO.

DAUPHINE THEATRE
CE SOIR A 8 HEURES
Matinées: Dim., Lun., Ven., Sam.
Téléphone Main 3589.
Succès estampillé sur la Dauphine 8 jours Co. par la Presse et le Public
The Man on the Box,
La Pièce qui a fait Rire des Milliers
Mise en Scène d'une Manière Somptueuse.
Prix—Soirs 10 20 30-50c. Mats 10 20 30c
Semaine Prochaine—"The House of 1000 Candles"
31 août—

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

WEST END Tous les Soirs
ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO
PORTER ET HARRIS
KESSLER ET DUNN
MARVELOUS HILTONS
CANTOR ET CURTIS
KINODROME
Sièges réservés 10 sous en vente d'avance au Magasin de Pianos de Junius Hart 938 rue du Canal.
11 mai—

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.
*LA PROVENCE, 9 septembre.
*LA SAVOIE, 16 septembre.
*LA LORRAINE, 23 septembre.
*LA PROVENCE, 30 septembre.
*LA TOURAINE, 7 octobre.
*LA SAVOIE, 14 octobre.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Départ extra:
S. S. CHICAGO, 4 septembre.
Deuxième et troisième classes seulement.
NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.
S. S. VIRGINIE, 1er octobre.
Passage de Première Classe $40.00
Passage d'Entrepont..... $31 00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Common, Métairie Hennen.
1er mars—1an

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 15 Avril 1909
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
Lent et le temps le permettant.
$1.00 EXCURSIONS $1 00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 8 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE, Agents,
No 327 rue Carondelet.
16avril—

jet mûrement réfléchi, et je crois, bien combiné. Maintenant, monsieur Préfontaine, écoutez avec attention.

—J'écoute.

—Je vous recommande de nouveau le plus grand secret, dans votre intérêt comme dans le mien. Tout danger n'est pas écarté. Veillez attentivement sur vos biens et sur vos personnes, tous ici!

—Que voulez-vous dire?

—Ceci: notre coquin a des complices, nombreux et bien armés, et qui essaieront de se venger, soyez en persuadé. Les menaces que vous avez entendues ne sont pas un simple bluff. Je ne crois pas qu'il y ait de danger immédiat: tant qu'il ne sera pas avéré que l'agresseur de Mme Destrées a été exécuté, tant qu'on pourra me confondre avec lui, il est vraisemblable que vous serez tranquille. Mais à tout hasard, préparez-vous!

Le fermier ne paraissait pas inquiet outre mesure de ces révélations. Dans ses débuts de colon, il avait dû parfois faire le coup de feu. Ce n'est plus en Amérique l'histoire de tous les jours, que les attaques subies par les travailleurs, mais ce n'est pas si lointain que la nécessité d'être sans cesse sur le qui-vive soit effacée des mémoires.

Préfontaine répondit:

—Je suis bien tranquille! Je peux mobiliser mille gaillardes rescolas, en battant le rappel de mes cow boys qui vivent là-bas, aux extrêmes bords du domaine, et ils seront tous armés dans quinze jours. Croyez-vous que ça suffise?

—Fichtre! dit Major, mais avec un tel effectif, vous pouvez livrer des batailles rangées. Il n'est pas nécessaire d'avoir autant d'hommes sous la main, mais seulement de faire bonne garde ici même. En tout cas, que Mme Destrées ne s'éloigne jamais, sous aucun prétexte!

Major parti, Préfontaine se dit que le policier devait exagérer un peu, dans le but sans doute de se donner de l'importance. Mais enfin, le conseil était bon à suivre, et le fermier le mit à profit.

La semaine se passa d'ailleurs sans incident. Un soir, Préfontaine reçut l'avis d'aller au-devant de Major, et l'inspecteur revint aux Roses-Trémières, sans que personne se fût aperçu de son retour.

Le lendemain, son premier soin, au réveil, fut d'interroger le docteur Bonnin. Celui-ci paraissait radieux:

—Venez, lui dit-il, dans deux heures, auprès du blessé qui dort en ce moment. Vous le verrez prendre un peu de bouillon, manger la moitié d'une aile de poulet, et boire un doigt de bordeaux.

En effet, Antoine sortait, pour la première fois, de la torpeur profonde et bienfaisante dans laquelle les remèdes administrés par le docteur, l'avaient plongé. Quand il s'éveilla, un clair rayon de soleil faisait étinceler les ferrures d'acier poli des armoires, dansait sur le balancier d'une vaste horloge comtoise, s'accrochait à une lampe de cuivre posée sur la haute cheminée, et se perdait enfin dans un magnifique bouquet de roses, cueilli le matin même par les jeunes filles, afin que le premier regard du convalescent fût réjoui par la bienvenue des fleurs.

Les rideaux du lit étaient relevés, la bonne lumière entrait à flots dans la chambre du malade. Antoine poussa un léger soupir, se frotta les yeux, tenta un mouvement pour se mettre sur son séant, et retomba, étonné de se sentir si faible. En même temps, il lui sembla éprouver une douleur assez vive du côté droit. La sensibilité renaissait avant la mémoire.

Peu à peu, cependant, Antoine reprit conscience de lui même. Un lent travail se faisait dans sa cervelle. Il regarda autour de lui sans paraître étonné, car l'ameublement de la chambre lui était familier; il en avait vu de tels en Normandie, très souvent, quand il allait y passer ses vacances. La perception des faits lui revenait, mais il était incapable encore de se rendre compte de leur succession, dans le temps et dans l'espace. Où était-il? Comment se trouvait-il là?

Antoine ne s'en préoccupait point. Il savourait à petites gorgées, si j'ose dire, le bonheur de vivre. Il n'était pas très différent encore de l'enfant qui vient de naître, et dont l'attention n'est éveillée que par les couleurs et les sons. Il vit des roses dans un vase, et il murmura:

—Des fleurs!

Et ses yeux errèrent par la chambre, distraitement d'abord, puis avec plus de lucidité ensuite. Il regarda l'horloge, et, machinalement, lut l'heure sur le cadran. Cet effort intellectuel eut un reflexe inattendu: Antoine s'aperçut qu'il avait faim.

Ce fut alors un brusque afflux de pensées dans son cerveau, mais de pensées éparses, sans cohérence. Tout à coup, Antoine devint attentif, son attention fut conquise par un chant agreste et vif, qui s'élevait au dehors. Une voix fraîche et pure, la voix d'une jeune fille, chantait, sur un rythme vieillot et charmant.

A la claire fontaine,
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné.
Y a longtemps que je t'aime:
Jamais je ne t'oublierai!

Avec un ravissement qu'il ne cherchait point à analyser, Antoine écoutait cette vieille chanson de nos provinces françaises, transportée au Canada, au temps de Louis XIV, et qui a gardé, là bas, avec d'autres romances du bon vieux temps, tous les caractères d'un chant national.

Bientôt une autre voix s'éleva, mâle et forte, sonore à souhait, une de ces voix de paysan qui parcourent, sans effort apparent, les registres qui vont du ténor à la basse. Cette fois, la chanson était plus gaie, d'un rythme plus sautillant, avec des intentions narquoises:

En roulant ma boule, roulant,
En roulant ma boule!
Derrièr' chez nous y a-t-un étang,
En roulant ma boule!
Trois beaux canards s'en vont baignant,
Roull, roulant, ma boule roulant!

Puis, Antoine entendit des piétinements, des hennissements de chevaux, les bruits spéciaux de la vie à la ferme. Il passa la main sur son front, et se força à réfléchir. Voyons! pourquoi était-il à la campagne? Que s'était-il passé la veille? La veille! Le jeune homme poussa un cri de terreur: il revoyait les bords de Saint Laurent, les gestes perfides de l'Iroquois; il éprouvait de nouveau la douleur et le saisissement causés par la blessure qu'il avait reçue; il se souvenait enfin! On l'avait assassiné! A partir de ce moment, un trou noir, dans sa mémoire. Mais pourquoi, et comment se trouvait-il en France? Car il était en France à la campagne, en Normandie, probablement.. Il écoutait encore la chanson de la jeune fille, d'une poésie si vraie, d'une si gracieuse mélancolie:

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait!
Y a longtemps que je t'aime:
Jamais je ne t'oublierai!

Pour mieux écouter la voix, d'un charme inexprimable, Antoine cessa de renouer le fil interrompu de ses souvenirs. Il jouissait, à cette heure, d'un bonheur tout animal, d'une profonde quiétude, et qui aurait été sans mélange, s'il n'eût senti de nouveau quelques tiraillements d'estomac.

Justement, il lui semblait respirer l'arome d'un bouillon délicieux, et il se dit:

—C'est un rêve! mais je vais me rendormir, pour qu'il continue!

Il n'eut pas le temps de fermer les yeux: le rêve devenait une réalité; on frappait à sa porte qui s'ouvrait, laissant entrer deux femmes, dont l'une tenait dans ses mains un bol de bouillon qui lui chatouilla délicieusement les narines, et dont l'autre portait un plateau, garni de tout ce qu'il fallait pour déjeuner.

—Vous sentez vous un peu d'appétit, monsieur? lui dit Mme de Laboeheyre, en excellent anglais, tandis que Nelly posait son plateau sur un guéridon.

Mais Antoine avait oublié son personnage de George Gray, pour ne se souvenir que des moments qu'il avait passés sur le sol normand. Il parut surpris de la demande faite par Mme Destrées, et il répondit en français, mais d'une voix bien faible:

—Ah! madame, que vous êtes bonne! J'ai rudement faim, je vous assure!

Mme Destrées et Nelly échangèrent un rapide regard, car elles étaient surprises à leur tour que les premiers mots prononcés par le jeune Américain, le fussent dans un français dépourvu d'accent. Il semblait à Mme de Laboeheyre qu'elle reconnaissait l'indéfinissable parler parisien, le pur rythme boulevardier qui, sans doute, avait été longtemps familier à son oreille.

—Hein! que vous avais-je dit? s'écria derrière elle une voix masculine. Mais il faut remonter les oreillers, et le soutenir pendant ce temps-là!

C'était le docteur Bonnin qui venait d'arriver à son tour, et regardait tendrement son malade qui, lui, n'était visible, n'avait d'attention que pour le bouillon. Antoine, comme on dit, le dévorait préalablement des yeux.

Ah! le premier repas d'un convalescent! C'est chose dont les moins sensuels gardent un souvenir presque pieux, car rien n'en peut rendre les délices.

A continuer